

# **DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS DE LA FSU A LA CAPA DES PEGC DE L'ACADEMIE DE LILLE**

Les élu(e)s de la liste FSU à la CAPA des PEGC de Lille remercient d'abord les personnels du bureau des PEGC et du bureau des congés de réadaptation pour la qualité des documents fournis cette année encore.

L'objet principal de la réunion d'aujourd'hui concerne les promotions de grade à la hors-classe et à la classe exceptionnelle des PEGC.

Nous regrettons que des collègues se voient refuser d'année en année une promotion de grade sur la base d'avis défavorables. Nous y voyons une sorte de condamnation à perpétuité, alors que les engagements ministériels de 1993 constituaient une revalorisation offerte à tout le corps de PEGC, en leur donnant des perspectives de carrière identiques à celles des certifiés.

Or, nous constatons que peu de collègues partis en retraite depuis septembre 2012 ont atteint le 5ème échelon de la classe exceptionnelle (15 sur 106 retraitables), alors qu'un certifié sur deux part en retraite avec l'indice terminal 783.

C'est pourquoi nous demandons à monsieur le recteur de bien vouloir transmettre à monsieur le ministre de l'éducation nationale notre revendication d'un raccourcissement à 3 ans de la durée de passage dans les échelons de la classe exceptionnelle (comme c'est le cas dans la hors-classe des certifiés), et notre demande de porter le ratio à 100% de l'effectif de la hors-classe, en vue de la mise en extinction réelle de la classe normale et de la hors-classe des PEGC.

Des promesses en ce sens avaient été faites par le cabinet du ministère à une délégation PEGC du SNUipp-FSU, mais elles n'ont pas été concrétisées...